

COORDINATION DE L'AIDE ET RÉFORME CHEZ LES DONNEURS

Idrissa Dante

Introduction

La coordination de l'aide et les réformes chez les donateurs ont été des thèmes récurrents depuis le début des années 1980. L'efficacité de l'aide, qui se trouve au cœur d'une meilleure coordination, exige que les pays bénéficiaires et les donateurs passent de la rhétorique à la pratique. Le discours des donateurs sur la propriété, le partenariat, les moindres conditionnalités, et le plus grand pouvoir à donner, ne se traduit pas toujours par une action, surtout dans un environnement rendu pesant par divers instruments d'aide et des objectifs concurrents qui changent avec le temps. L'aide ne deviendra efficace que si les donateurs fixent ses objectifs en partenariat avec les bénéficiaires et sont persuadés que des réformes du système d'aide vont permettre une moins grande dépendance et, ce faisant, promouvoir croissance et développement.

Mais quand on considère l'histoire de l'aide, on peut se demander si l'aide publique au développement (ou APD) est vraiment faite pour promouvoir la croissance économique et pour réduire la pauvreté¹. Le système d'aide s'est heurté à beaucoup de grands défis et d'incertitudes au cours des deux dernières décennies. Le premier défi a été son inefficacité actuelle pour ce qui est de réduire le niveau de la pauvreté à l'échelle mondiale. Le deuxième défi consiste à arrêter une «meilleure politique mondiale». D'après Nancy Birdstall : «Une bonne politique mondiale est cruciale pour la bataille contre la pauvreté et le développement humain non réalisé, et pour une économie mondiale qui soit à la fois plus juste et équitable et plus stable et prospère²». Vu le nombre croissant des instruments d'aide qui suivent un phénomène de mode, il existe deux grandes incertitudes autour de la réforme du système d'aide actuel. Pour commencer, la relation d'aide est une relation qui s'entretient d'elle-même, qui unit les élites de pays donateurs et bénéficiaires ayant peut-être tout intérêt à préserver et à perpétuer le statu quo.

Une réforme va fortement dépendre de la façon dont elle répond aux intérêts perçus chez les deux élites. Comme l'indique une récente étude du système d'aide au Mali : «Ce désir de changement doit prendre sa source dans une sorte de «révolte» quant à certains aspects du fonctionnement du système de coopération. Autrement dit, un des facteurs de réussite tient sans doute dans la capacité des acteurs clés à s'indigner, ou au contraire à s'accommoder, d'un gaspillage de ressources et d'un manque d'efficacité que tout le monde reconnaît³.» La deuxième incertitude est reliée à l'absence de leadership et au niveau de

dépendance des pays bénéficiaires. Ces deux facteurs se trouvent exacerbés par les donateurs qui justifient leurs actions en décrivant le manque de transparence et de comptes à rendre chez les gouvernements bénéficiaires. Même après cinquante années de succès limités, surtout en Afrique, les donateurs se sont montrés récalcitrants pour prêcher la réforme de l'aide ou écouter les appels dans ce sens.

Ces défis et ces incertitudes soulèvent les questions suivantes. Comment peut-on réformer l'actuel système d'aide pour assurer une meilleure coordination et une plus grande efficacité de l'assistance? Quel devrait être le rôle des donateurs et de leurs instruments dans la définition d'un nouveau paradigme pour dompter la pauvreté en Afrique? Le présent exposé va traiter de ces défis et de ces incertitudes en examinant les débats du moment et en analysant de nouvelles structures, instruments, promesses et orientations pour la coopération au développement.

Meilleure coordination et efficacité de l'aide : Les réponses des donateurs

Il existe, chez les acteurs-clés de la coopération pour le développement, un accord général sur le fait qu'une meilleure coordination de l'aide va mener à son efficacité et que les pays bénéficiaires doivent être aux commandes. Ce consensus a des implications pour les concepts de propriété, de partenariat et de conditionnalités, et il est également crucial pour le succès des réformes de politique et des relations d'aide. On a vu le débat sur ces questions se ranimer dans le contexte de la baisse des apports d'APD.

Les réponses des donateurs à ces discussions en train d'évoluer se sont concentrées sur la sémantique de ces concepts au lieu de chercher à changer leurs pratiques et à aligner leurs politiques et leurs instruments d'aide sur les procédures et les modalités nationales en place. Dans les parties qui suivent, on va examiner l'ambivalence des réponses des donateurs pour aborder et exécuter ces concepts.

Propriété

La propriété est une condition-clé afin que le pays ait le rôle de meneur pour fixer objectifs et stratégies de développement et contrôler les relations avec les partenaires de l'extérieur. Une démarche participative pour définir les stratégies nationales va déterminer le niveau et l'étendue du soutien national et la légitimité de l'action gouvernementale pour assurer l'atteinte des objectifs convenus.

Si la responsabilité d'affirmer la propriété nationale incombe manifestement aux pays bénéficiaires, l'expérience a montré que bien des obstacles à cette propriété proviennent des pratiques des donateurs et du déséquilibre inhérent des forces entre donateurs et bénéficiaires⁴. Ce déséquilibre est illustré dans le proverbe malien «la main qui donne est au-dessus de celle qui reçoit». Le fait est que plusieurs études récentes révèlent qu'il existe une culture de paternalisme dans les pays donateurs vis-à-vis des pays bénéficiaires. La

poursuite des intérêts nationaux et la multiplicité et la complexité des procédures des donateurs rendent la coordination de leurs activités extrêmement difficile. Les réponses des donateurs aux tentatives d'affirmation de la propriété nationale n'ont pas aidé les pays bénéficiaires à assumer la pleine responsabilité de leurs priorités et programmes de développement. Ce manque de propriété est exacerbé par le manque de connaissances techniques qui empêche les pays en développement d'élaborer leur propre vision, et par leur incapacité à instaurer une structure de bonne gouvernance qui permette des mécanismes pour forger un consensus de masse sur ces questions⁵.

Beaucoup de pays en développement ne possèdent pas à l'heure actuelle un environnement institutionnel adéquat, et n'ont pas non plus des processus de gouvernance englobants. Dans ces pays, le temps et l'énergie consacrés pour répondre aux conditionnalités des donateurs et respecter les procédures de surveillance et d'évaluation créent un environnement où les bénéficiaires deviennent plus axés sur les processus et les objectifs des donateurs et moins sensibilisés aux leurs. Pourquoi les environnements institutionnels et de bonne gouvernance sont-ils plus faibles dans les pays en développement? Les dirigeants qui ont de courts horizons, ou de nombreuses autres priorités que le bien de leurs gens, voient peut-être peu l'intérêt d'un travail à long terme pour constituer une bureaucratie compétente et donner à leurs citoyens les moyens de participer à la prise des décisions. Il est certain, à cet égard, que deux décennies de crise économique en Afrique sont venues saper les capacités bureaucratiques, affaiblir les normes anti-corruption, et qu'il est devenu difficile aux gouvernements de payer suffisamment pour conserver les gens de talent. L'agitation civile et la guerre ont également ravagé de nombreux pays à faible revenu⁶.

D'autres facteurs font aussi obstacle au développement des institutions et à l'instauration d'une bonne gouvernance. L'arrivée non coordonnée de grandes quantités d'aide dans des pays à faible revenu fortement tributaires de l'APD, l'absence d'un rôle de direction national dans la gestion de l'assistance, et les contradictions inhérentes entre la rhétorique et l'action des donateurs, peuvent rendre plus difficile l'instauration d'une bonne gouvernance et de meilleures institutions.

Dans un système faussé par l'aide, on peut modéliser les relations d'aide comme un jeu stylisé qui fait intervenir trois ensembles de joueurs : ceux du gouvernement (bureaucrates et politiciens), ceux de la société civile (groupes d'intérêt et électorat plus général) et les donateurs d'aide. Les « coups » de ces joueurs sont fonction des intérêts et des idées distincts qu'ils ont, des incitations et des désincitations qu'ils rencontrent, et des paramètres formels et informels qui déterminent leurs possibilités d'action. Tous disent vouloir une meilleure gouvernance, une plus grande transparence, une meilleure planification et plus grande prévisibilité, une plus large propriété nationale des politiques et des programmes, la durabilité financière, la reddition de comptes, etc. Cependant, les règles formelles et informelles du système d'aide actuel et les comportements qui en résultent font que des réformes peuvent difficilement intervenir et que gouvernements et donateurs ont du mal à échapper au piège de « l'interdépendance » de l'assistance.

En principe, la propriété est essentielle pour pouvoir mener les efforts de développement, mais elle implique des processus compliqués d'adhésion sociale, de responsabilité gouvernementale et de légitimité politique. Le rôle des donateurs devrait être de donner du pouvoir et des moyens aux bénéficiaires *avant* qu'ils interagissent avec les donateurs. On réduirait ainsi le risque d'ingérence des donateurs, que semble refléter l'actuel système d'aide, contrôlé par les donateurs confrontés aux faibles institutions des pays en développement. La relation entre la propriété et le partenariat est une relation que doivent creuser à la fois les bénéficiaires et les donateurs.

Partenariat

La littérature au sujet du partenariat distingue trois niveaux : entre le gouvernement, la population et la société civile au sein des pays; entre les pays et leurs partenaires de développement; et parmi les donateurs⁷. Cette partie va se concentrer sur les deux derniers car en principe, pour parvenir à un programme de mise en œuvre d'un partenariat, les donateurs doivent accepter les stratégies de développement propres aux pays et encourager les bénéficiaires à les élaborer d'une manière engageante.

Dans *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^{ème} siècle*, les membres du CAD (Comité d'aide au développement) de l'OCDE ont fait la déclaration suivante : «Notre action de coopération visera à aider nos partenaires à renforcer leur propre capacité de mettre en place ces éléments interdépendants, indispensables à un développement durable, en tenant compte de la situation et des engagements de chaque pays⁸.» C'est une puissante déclaration montrant jusqu'à quel point les donateurs s'engageaient (et s'engagent) à permettre aux pays bénéficiaires de s'engager pleinement en définissant leurs propres priorités et programmes de développement. Mais le vrai test de cette approche du partenariat s'effectuera quand, après avoir mené un processus de dialogue national et obtenu le large soutien de la population, un pays bénéficiaire adoptera des politiques économiques ou de développement qui sont impopulaires auprès des donateurs. Les donateurs vont-ils appuyer ces politiques même s'ils n'aiment pas leur résultat? Les donateurs peuvent-ils simplement souscrire au plan d'un pays? Ont-ils à maintenir des mandats et des normes séparés?

Le fait que les donateurs fournissent des quantités massives d'assistance technique pour compenser le manque de capacités techniques et analytiques encourage la dépendance des bénéficiaires à l'égard de l'aide. Un autre aspect de la dépendance, c'est que chaque organisme donneur a tendance à avoir son propre instrument de programmation et sa propre estimation des besoins d'un pays, qui fonde alors une stratégie d'aide bien à lui. Même si des stratégies nationales sont élaborées, les modalités de financement des donateurs rendent difficile l'utilisation des procédures nationales. Qui plus est, les contributions des donateurs fonctionnent d'après différents calendriers et sont pilotées par les propres priorités de chaque donneur. Tout ceci constitue un obstacle à un vrai partenariat.

Conditionnalités

Ravi Kanbur constate que «l'aide n'est pas apportée dans de bons environnements de politiques, et quand elle est apportée dans de piètres environnements de politiques, elle ne les incite pas à changer⁹». Ces deux dernières déclarations sont accablantes, étant donné que la communauté internationale, sous l'impulsion des institutions de Bretton Woods, est censée avoir appliqué la conditionnalité à ses apports d'aide dans le but exprès de les orienter vers de bons environnements de politiques et d'encourager (au moyen de la carotte d'une aide plus grande et du bâton d'une aide plus faible) l'émergence de tels environnements de politiques.

La chose sous-entend qu'on doit s'interroger sur les façons dont les donateurs ont répondu au problème de l'efficacité de l'aide par le biais des conditionnalités. Peut-on et devrait-on utiliser l'aide afin de faire pression sur les gouvernements pour les amener à réformer leurs politiques en matière de dépenses en faveur des gens pauvres?

Le fait que la conditionnalité n'ait pas réussi à rendre l'aide efficace ou à créer un environnement de politiques propice à la réduction de la pauvreté en Afrique n'a rien de surprenant. Selon l'expérience (voir Kanbur, 1996) de bien des pays africains (Kenya, Ghana, Mozambique, etc.), la conditionnalité a échoué pour plusieurs raisons : le clientélisme politique des donateurs; la peur de ne pas décaisser les fonds dans l'année financière désignée; et la dépendance des organismes donateurs vis-à-vis des pays bénéficiaires, démontrée par le souci de maintenir de bonnes relations avec le bénéficiaire et par une politique de coups de frein et d'accélérateur.

Enfin, le manque de vrais partenariats montre que chaque donateur a généralement son propre point de vue sur les stratégies de développement efficaces, qui est souvent influencé par ses clients (plutôt que par les besoins du bénéficiaire). Ces facteurs, ajoutés à l'échec de la conditionnalité, viennent illustrer le besoin d'une profonde réforme de la politique d'aide. Une question-clé est s'il est faisable ou souhaitable d'imposer l'adoption de certaines politiques et stratégies (qui paraissent légitimes au donateur) à un gouvernement qui ne croit pas en elles ou à une population qui ne les appuie pas. Selon les indications, ces tentatives se sont pas viables, et celles de divers donateurs pour imposer leurs propres conditionnalités ont finalement nuit au processus de développement. On ne veut pas dire par là que les donateurs devraient donner l'argent sans conditions; plutôt, qu'il faut concevoir des mécanismes institutionnels et de saines interactions chez les partenaires, pour pouvoir mieux concilier que maintenant les différents points de vue.

Les nouvelles formes et nouveaux instruments de coopération pour le développement : Promesses et perspectives

Les approches sectorielles

L'expérience a montré que les donateurs sont ouverts aux nouvelles démarches si elles vont dans le sens des concepts-clés dont on vient de parler. Les approches sectorielles (AS) en sont un bon exemple. Jusqu'à présent, la formule du projet a le plus souvent déterminé les pratiques des donateurs. Quand la méfiance des autorités du pays d'accueil l'emportait, les donateurs ont privilégié les ONG. Les effets secondaires cumulatifs de la démarche-projet ont favorisé l'émergence des approches sectorielles. Les facteurs d'efficacité sous-jacents des AS reflètent ceux dont on vient de parler : propriété, partenariat, flexibilité des modalités de financement des donateurs et, par-dessus tout, un secteur public puissant et efficace, se retrouvant aux commandes. La conjonction de ces facteurs fait peser d'énormes attentes sur les approches sectorielles. La question n'est pas tant la vraie valeur des AS que la façon d'assurer la plus grande efficacité et la gestion à moindres frais des volumes d'aide accrus qui arrivent. Un autre sujet de préoccupation est la façon dont les donateurs vont passer de la rhétorique à la réalité dans un contexte où l'introduction des AS et la réforme de la fonction publique risquent de conduire dans des sens divergents, comme on l'a vu en Tanzanie, au Ghana et en Ouganda¹⁰.

Les organismes donateurs qui pensent pareil ont hâte de modifier leurs pratiques quand des approches sectorielles sont introduites. Mais il existe des indications que maints organismes s'accrochent à l'idée, plutôt indéfendable, qu'il faut absolument préserver leurs divers styles de travail, programmes, priorités et stratégies, même alors que l'approche sectorielle est introduite.

Malgré les nouveaux partenariats revendiqués dans le cadre de l'AS, organismes donateurs et gouvernements bénéficiaires sont restés relativement inchangés, tant au niveau de leurs structures organisationnelles que de leurs outils conceptuels. Certains défauts bien connus des organismes donateurs sont tout-à-fait incompatibles avec les dispositions de l'approche sectorielle : opacité pour les partenaires bénéficiaires, impératifs de décaisser, piètre compréhension des réalités locales, courts cycles de programmation, exécution erratique des engagements, et rapide rotation des politiques adoptées. La demande d'une restructuration radicale de la majorité des organismes donateurs est implicite dans les principes de l'AS. De plus, des mécanismes ouverts qui permettent de partager le risque des politiques adoptées avec les gouvernements bénéficiaires font cruellement défaut¹¹. La restructuration devrait également englober les outils conceptuels adoptés. Par exemple, la structure dominante, avec sa hiérarchie claire, ancrée dans la gestion militaire et technique, se prête bien à la formule du projet, où les délais sont précisés et les ressources bien contrôlées. Mais elle paraît nettement moins adaptée à un programme sectoriel plus flexible, influencé par de multiples acteurs qui jouissent d'un grand degré de liberté¹². La justification de l'AS, qui sous-entend une sorte de contrat entre des partenaires prêts à œuvrer ensemble à travers un secteur, est contraignante par nature. La grande autonomie à

laquelle les donateurs sont habitués et la structure inhérente aux approches sectorielles paraissent intrinsèquement incompatibles. Les organismes qui ne sont pas prêts à abandonner une partie de leur liberté et à harmoniser leurs opérations à l'intérieur du secteur ont peu de chances de beaucoup progresser vers une approche sectorielle. Les avantages potentiels de l'AS s'accompagnent de coûts. Si ce principe évident n'est pas conservé à l'esprit, et si elles ne deviennent pas un choix explicite de tous les partenaires, les approches sectorielles resteront les sujets favoris d'éternels débats, au lieu d'être des instruments opérationnels.

Le cadre de développement intégré

La proposition faite en 1999 par le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, pour qu'on adopte ce qu'il a appelé le «cadre de développement intégré» (ou CDI) fournit un autre nouvel «outil de gestion» devant procurer un cadre plus concentré sur les pays. Wolfensohn a recommandé de créer une matrice où les éléments de la stratégie de développement du pays figurent en haut, et les acteurs du développement (dont le pays lui-même) sur le côté. Les acteurs du développement y exposeraient exactement ce qu'ils font pour appuyer chaque élément de la stratégie de développement. La matrice serait donc essentiellement une représentation visuelle de l'état de l'aide au développement dans un pays donné, et une représentation visuelle ou matérialisation de la corrélation des concepts fondamentaux dont on a parlé plus haut¹³.

La démarche du CDI partage un bon nombre des défauts exposés dans le cas des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, et de l'approche sectorielle. Le fait est qu'on peut mettre en question le processus d'élaboration de la matrice. Le gouvernement va-t-il se retrouver aux commandes? Comment va-t-il faire participer la population et la société civile? Quel serait le rôle de la communauté des donateurs? Les réponses à ces questions nous ramènent à la nature fondamentale du partenariat, de la propriété et des conditionnalités, et aux réponses des donateurs à ces sujets. La Banque mondiale peut avoir l'impression que le CDI sera piloté par le pays, mais l'expérience a montré que le processus est piloté par les donateurs ou par la Banque mondiale. En ce qui concerne le rôle de la communauté des donateurs, on ne voit pas clairement comment la vieille formule du projet fera place au programme du CDI ou à l'approche sectorielle, étant donné que chaque organisme a sa propre mission et ses propres programmes et priorités. Enfin, les donateurs ont diverses procédures et divers délais pour leurs interventions; la démarche du CDI va-t-elle donc faciliter la mise en commun des ressources? Le CDI, là encore, ne parvient pas à offrir un moyen d'alléger le fardeau des projets individuels des donateurs.

Le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté

En 1999, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont lancé une entreprise conjointe : l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) qui cible le cœur de la politique de développement, le concept de réduction de la pauvreté. Un nouvel instrument

est né avec cette initiative, le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). La Banque mondiale et le Fonds ont conçu, respectivement, le Crédit d'appui à la réduction de la pauvreté (CARP) et la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) pour appuyer le financement du DSRP.

Les donateurs ont répondu au DSRP en en faisant un cadre directeur pour leur soutien aux PPTÉ. Le DSRP a été rapidement approuvé car il enchâssait le concept de réduction de la pauvreté. Il importe de souligner que, deux ans seulement après son lancement, presque tous les fonds d'APD destinés aux PPTÉ sont acheminés par le biais du processus du DSRP. Ceci montre une nouvelle fois l'incohérence qui a traditionnellement existé dans les interventions des donateurs.

Il ne fait aucun doute que le DSRP a modifié la façon de voir des institutions de Bretton Woods (IBW) qui mettent maintenant la réduction de la pauvreté au cœur de leur programme d'aide, à la place de l'ajustement structurel. C'est un changement louable. Le DSRP offre une nouvelle possibilité de faire participer la population à la définition de la stratégie de développement nationale.

Cependant, avons-nous réellement tiré les enseignements du passé? L'aide publique au développement, durant toute son histoire, a été motivée par plus qu'une préoccupation pour le développement et la stratégie de développement. Elle a été également motivée par les circonstances politiques, économiques et institutionnelles des donateurs et des bénéficiaires, qui les ont amenés à s'engager dans l'aide au développement¹⁴.

Le fait est que, motivés par leurs différents environnements politiques et institutionnels, bénéficiaires et donateurs se sont retrouvés étroitement associés dans un système d'aide au développement, malgré le manque de consensus sur la meilleure manière de poursuivre ce développement. Les bénéficiaires ont besoin du financement offert par le système, et les donateurs sont motivés par leurs propres idées sur la bonne stratégie de développement et par différents intérêts politiques. Cette dynamique s'est manifestée dans deux domaines principaux : celui de la politique et celui des projets de développement. Au niveau de la politique, les donateurs ont poursuivi leurs intérêts en usant de l'aide au développement pour influencer les bénéficiaires et les amener à exécuter les politiques qui conviennent selon eux. Au niveau des projets, ils ont poursuivi leurs intérêts et leurs mandats institutionnels individuels en multipliant leurs propres projets dans les pays en développement. Nous savons à présent que ces démarches ont produit toutes deux des résultats décevants.

Le DSRP doit donc placer dans le bon contexte certains des grands enseignements que la communauté du développement international a tirés au cours de la dernière décennie. Le DSRP tente de répondre à quelques-uns de ces enseignements (outre les propres impératifs institutionnels des IBW). Mais ce faisant, il veut trop faire trop vite et, dans le cas du Mali, il aborde la forme plutôt que l'essence des enseignements, et rate donc le coche en ce qui concerne les conditions fondamentales.

Le but du DSRP est d'accélérer le recul de la pauvreté en exploitant les dividendes de l'initiative PPTE et en les mettant au service des gens pauvres, afin d'appuyer l'objectif prévoyant une réduction de moitié de l'extrême pauvreté d'ici 2015. L'évaluation du processus du DSRP au Mali a fait ressortir son efficacité comme outil de promotion. Mais le processus n'a pas aidé à se concentrer sur l'extrême pauvreté. Dans un pays où 70 p. 100 de la population vit sous le niveau de pauvreté, le recul de la pauvreté apparaît comme un objectif rhétorique plutôt qu'effectif. Enfin, le Mali semble surtout rechercher, non pas une stratégie de développement nationale cohérente, mais le bénéfice des fonds de l'allègement des dettes disponibles. Le fait est que de nouvelles orientations de politique n'émergent pas du processus du DSRP. Jusqu'ici, les solutions du DSRP ne s'attaquent pas au fait que la réduction de la pauvreté nécessite des actions fondamentalement différentes des solutions du passé.

Le DSRP est censé renfermer tous les détails d'un outil de planification-action : cibles, échéances, estimations des coûts, etc. À ce titre, c'est un instrument de planification pour essayer d'accélérer la réduction de la pauvreté. Pourtant, un récent examen de l'Overseas Development Institute révèle l'existence d'un vide analytique béant entre les larges énoncés d'objectifs du DSRP et ses listes précises d'activités et de cibles¹⁵.

Premièrement, l'étude de l'ODI a fait remarquer que les actions énumérées semblent être souvent des compilations d'activités préplanifiées qu'on a hâtivement concoctées, sans aucune analyse de la façon dont elles réussiraient collectivement à faire reculer la pauvreté, ni des raisons qui font qu'elles seront plus efficaces que d'autres démarches alternatives. Deuxièmement, on n'a souvent aucune indication de la façon dont le DSRP s'intègre dans le cadre de planification global des pays, et de la relation qu'il a avec le processus budgétaire national. Troisièmement, les systèmes de surveillance du DSRP se fondent généralement sur les résultats finaux – qui, malgré leur importance, ne peuvent offrir le processus de rétroaction dont on a grand besoin pour orienter le DSRP à court et moyen terme. Dans la pire des hypothèses, ces systèmes de surveillance permettront seulement de dire dans cinq ou six ans si tout le temps et l'argent consacrés aux DSRP ont été efficaces. Et, là encore dans le pire des cas, les institutions de Bretton Woods pourraient alors montrer du doigt les gouvernements bénéficiaires, car les DSRP sont censés représenter les solutions nationales pour faire reculer la pauvreté (par opposition aux solutions des IBW).

L'accent sur les démarches et les processus participatifs qui ont recueilli tant de soutien dans les dernières décennies donne beaucoup d'importance à des politiques et des stratégies à large consensus pour : tailler un espace afin d'entendre la voix des gens qui en sont privés; renforcer la propriété nationale; et combattre l'inertie des gouvernements afin de stimuler la mise en œuvre. Le DSRP est censé s'élaborer et s'exécuter d'après des principes participatifs. Or, nous savons tous que les impératifs du calendrier associé à l'initiative PPTE laissent fort peu de temps pour une véritable participation significative. Même quand diverses parties intéressées prennent part à l'élaboration, le sentiment général est que la sorte de participation associée jusqu'ici aux DSRP (intérimaires et autres) a été

très superficielle, notamment en raison du problème de temps. Ainsi, le processus du DSRP au Mali a eu un caractère participatif à cause d'initiatives participatives qui existaient déjà, plutôt qu'en raison du processus lui-même¹⁶. Autrement dit, ce n'est pas le DSRP qu'il faut remercier, mais d'autres partenaires ou initiatives.

Avec le temps, les efforts de coordination de l'aide ont mené à la conclusion que le gouvernement doit se trouver fermement aux commandes pour que la coordination fonctionne le mieux. C'est ce que le DSRP tente d'assurer. Cependant, dans beaucoup de pays où le gouvernement est relativement faible, le poste de commandes – réservé en principe au gouvernement – est fréquemment inoccupé, les donateurs œuvrant souvent de manière désaccordée et essayant de tirer dans toutes les directions. Au Mali, bien que le processus de réexamen et de réforme de l'aide CAD-PNUD ait facilité la coordination des donateurs à l'égard du processus du DSRP, ni ce processus ni le DSRP n'ont réussi à remettre sérieusement le gouvernement aux commandes. En premier lieu, quoique les gouvernements se soient vus confier la responsabilité de produire le DSRP, le document doit quand même être approuvé à Washington. En plus, si beaucoup de donateurs adhèrent aux principes du DSRP au niveau mondial, ils n'aiment guère coopérer de très près avec la Banque et le Fonds au niveau du pays (et certainement pas donner l'impression d'être influencés par les institutions de Bretton Woods). Peut-être parce que le DSRP représente la réduction de la pauvreté, on est plus disposé chez les donateurs à appuyer le processus que dans le cas d'initiatives antérieures des IBW. Mais il subsiste beaucoup de scepticisme et d'ambivalence du côté de la communauté des donateurs (d'autant que le processus du DSRP a empiété sur d'autres initiatives similaires, comme celles découlant du suivi-pays après le Sommet mondial pour le développement social). Enfin, les gouvernements qui se retrouvent aux commandes du processus du DSRP veulent à tout prix obtenir l'allégement des PPT, et ont donc tendance à incorporer dans le DSRP le genre de choses que le personnel de la Banque et du Fonds aimeraient voir, selon eux. Dans le cas du Mali, les premières versions du DSRP intérimaire renfermaient des conditionnalités macroéconomiques «auto-imposées» qui excédaient celles des institutions de Bretton Woods.

Finalement, le DSRP du Mali ne débouche pas sur de réelles politiques en faveur des pauvres (des politiques macroéconomiques, notamment). Il semble plutôt perpétuer les mêmes vieilles prescriptions et séparations artificielles entre les domaines des politiques macroéconomique, sociale et d'aide sociale.

Dans ces conditions, quelle idée la communauté des donateurs devrait-elle se faire d'une initiative hybride qui est : en partie fondée sur la promotion de la cause (comme l'approche axée sur les objectifs); en partie un outil de planification, mais ne s'intégrant pas dans les systèmes de planification et budgétaires nationaux; superficiellement participative; artificiellement pilotée par le gouvernement; et constituant un statu quo, du point de vue des politiques prescrites? Il y a, naturellement, la réponse diplomatique et la réponse technique. Sur le plan diplomatique, nous ne pouvons qu'appuyer une initiative lancée par un grand donneur pour accélérer le recul de la pauvreté partout dans le monde. Mais, sur le

plan technique, le DSRP laisse beaucoup à désirer. En tentant d'aborder trop de choses à la fois dans des délais fort peu réalistes, les DSRP ont tendance à être flous du point de vue conceptuel et, par conséquent, peu convaincants au sujet de leur capacité à produire les résultats escomptés. Le processus du DSRP vient discréditer les précieuses choses que l'expérience a enseignées au cours des dernières décennies, à savoir les démarches participatives et la coordination de l'aide sous la direction du gouvernement. Et comme l'initiative est entreprise au nom de la réduction de la pauvreté, elle vient également discréditer la vague de volonté politique qui s'est amplifiée à travers le monde pour appuyer une sérieuse réduction de la pauvreté.

Que faire? Étant donné que, parmi tous les objectifs simultanés auxquels les DSRP tentent de répondre, c'est probablement la fonction de promotion de la cause qu'ils réussissent le mieux à remplir, il serait logique d'encourager cette dimension. Mais cela impliquerait de la dissocier de l'aspect plus «pratique» de l'initiative des PPTE – ce qui, bien entendu, ne recueillerait probablement jamais l'agrément des institutions de Bretton Woods.

La communauté des donateurs oublie parfois que les IBW sont au fond des organisations «à but lucratif», tandis que les institutions de l'ONU et beaucoup d'ONG sont «à but non lucratif». À quel point est-il sensé de confier aux plus grosses et plus puissantes organisations de développement «à but lucratif» la responsabilité d'éliminer la pauvreté? James Grant nous a enseigné la valeur de la simplicité et de viser haut. L'approche axée sur les objectifs a une grande valeur pour la promotion de la cause et, comme nous l'a appris son legs, plus les objectifs sont simples, plus les chances de succès sont grandes. Le récent attrait des objectifs de la Déclaration du Sommet du millénaire est une claire réaffirmation de cette démarche.

Visions et défis d'une meilleure coordination et d'une plus grande efficacité de l'aide

L'analyse qui précède a décrit les grands défis que doivent relever à la fois la communauté des donateurs et les pays bénéficiaires. Cet exposé préconise de mettre un plus grand accent sur le fait que les donateurs veulent et peuvent changer leurs pratiques en matière de développement. Il semble qu'après 50 années d'activités, les participants aient du mal à changer de comportements, même si tous les acteurs semblent agir de bonne foi. Vu que la pauvreté s'accroît en Afrique, on reste en droit de se demander si les acteurs sont vraiment disposés à modifier leurs pratiques et leurs politiques pour améliorer l'efficacité de l'aide. Historiquement, le manque de consensus sur le détail de la stratégie de développement a signifié que donateurs et bénéficiaires éprouvent des difficultés à s'entendre – entre eux et chacun de leur côté – sur la meilleure manière de poursuivre le développement. Cela a été vrai dans le passé, et ne changera sans doute pas dans le futur : il est fort probable que les pays et les organismes continueront à ne pas être d'accord sur les priorités et les stratégies qui conviennent dans le processus de développement. Pourtant, les pressions internes ont incité les donateurs et les bénéficiaires à s'engager malgré tout dans l'aide au développement¹⁷.

Néanmoins, certains changements sont en train de se produire par suite de «l'éveil des consciences des parties en présence». On reconnaît facilement maintenant qu'à l'avenir, l'aide au développement devra assurer au pays bénéficiaire une plus grande propriété de ses politiques, de ses programmes et de ses projets si on veut que l'assistance soit plus efficace dans la promotion du développement. Mais cela ne se fera qu'en réformant l'aide au développement d'une manière qui gère avec succès les larges différences d'opinions existant (au sujet des stratégies de développement) au sein des divers pays donateurs et pays bénéficiaires et entre eux, et les pressions amenant à décaisser ou à recevoir l'assistance qui ont motivé les apports d'APD au cours des 50 dernières années. Comment les donateurs peuvent-ils aider l'Afrique à utiliser les apports d'aide d'une manière efficace et coordonnée? Comment l'APD peut-elle faire partie de la solution? Comment peut-on faire fonctionner la relation d'aide afin qu'elle permette aux pays bénéficiaires de passer d'un état de dépendance à l'autonomie, en utilisant leurs propres ressources et en bâtissant un socle institutionnel solide pour leur bonne gouvernance^{18?}

À la lumière des résultats de récentes études sur la question de la coordination de l'aide, de l'efficacité de l'assistance, et de la gouvernance, on peut citer quelques leçons tirées des expériences de pays comme le Botswana, Taïwan et le Vietnam.

- Cadre institutionnel : La bonne gouvernance est manifestement un facteur déterminant pour le développement socio-économique et, dans un contexte de bonne gouvernance, l'aide peut avoir une grande incidence positive. Si on utilise l'assistance pour développer des institutions publiques de haute qualité, consolider la règle de droit et abaisser les niveaux de corruption, on peut contribuer à la croissance économique, ainsi qu'au développement humain et au bien-être. Des institutions qui fonctionnent correctement, et un cadre de fonctionnaires compétents, étaient en eux-mêmes une relation d'aide efficace.
- Fournir de l'aide comme moyen d'allègement de la dette et comme soutien budgétaire général : Le fait de lier l'APD à des projets et des programmes bien administrés des donateurs peut donner à ces derniers une fausse impression de contrôle. Des études montrent que, là où la propriété a été préemptée, il existe de fortes indications que ni les politiques ni les projets ne peuvent durer au-delà du financement des donateurs. Cependant, dans les pays où les dirigeants ont de bonnes idées sur les politiques et les programmes et sont capables de former des coalitions pour appuyer ces idées, l'aide peut avoir un puissant effet sur la bonne gouvernance et le développement. Il va de soi que l'émergence de bons dirigeants est une dynamique nationale, et le maximum que l'APD puisse faire, c'est renforcer une direction déjà engagée.
- Œuvrer pour la transformation de la relation d'aide : Il est clair que «l'architecture» de l'aide doit endosser une bonne part de la responsabilité pour les problèmes souvent associés aux apports d'APD. Réformer les organismes d'aide est aussi difficile que réformer le mode de gouvernement des pays en développement, souvent pour les mêmes raisons : problèmes posés par l'action collective, enracinement des institutions

et les pratiques existantes. Des réformes peuvent profiter au système d'aide en général, mais elles vont exiger des sacrifices de ceux qui bénéficient du système actuel et du statu quo.

Les pratiques qui perpétuent un manque de coordination, y compris les *gentlemen's agreements* qui mènent au financement de projets discutables, militent en outre contre le changement. Nous devons nous attaquer aux problèmes que pose le changement des incitations – le système de la carotte et du bâton – chez les organismes donateurs et dans les pays bénéficiaires.

Le principe est important pour les pays ayant des institutions publiques convenables :

- Nous devons essayer de passer à un soutien budgétaire général, qui peut produire une utilisation plus fructueuse des ressources et renforcer les normes de reddition de comptes dans les pays bénéficiaires.
- Nous devons essayer de passer du financement-donneur axé sur l'offre à un financement-donneur axé sur la demande.
- Les apports d'APD doivent être assujettis à la discipline du marché, et les comportements de monopole réduits.
- Nous devons faire preuve d'uniformité et de cohérence dans nos systèmes et politiques d'aide. L'assistance est destinée à éliminer la pauvreté, à assurer une croissance soutenue de l'économie et à favoriser un développement durable. Pourtant, de nombreux donateurs continuent à l'utiliser pour consolider les forces armées de leurs alliés, pour subventionner (par le biais de l'aide liée) des entreprises inefficaces ayant leur siège chez eux, pour cultiver les relations diplomatiques entre eux et les pays bénéficiaires, et pour contrôler les politiques économiques des bénéficiaires.
- Nous devons accepter de publier un énoncé de l'objet de l'aide outre-mer et nous engager à la soumettre à une vérification indépendante, fondée sur un calendrier, pour déterminer si elle est bien consacrée à cet objet et l'atteint.
- Nous devons mettre fin à toutes les utilisations de l'APD qui ne contribuent pas à l'élimination de la pauvreté et à la promotion du développement durable et des droits de la personne.
- Comme pas supplémentaire, les donateurs doivent s'engager à respecter un calendrier pour cesser les utilisations de l'aide qui ne cadrent pas avec une position consensuelle des donateurs sur l'objet de l'APD. Ce calendrier devrait prévoir, au minimum :
 - L'interruption de toute aide liée;
 - L'interruption de toute aide à des fins militaires;
 - Un recentrage des apports d'APD sur les pays les moins avancés, et la canalisation de l'aide aux pays à revenu intermédiaire vers les efforts de réduction de la pauvreté;

- Une augmentation conséquente des dépenses destinées aux services sociaux de base – que les mauvaises utilisations, improductives, des budgets d'aide ont évincés.
- Nous devons mettre fin aux systèmes de décaissement parallèles des donateurs, qui sapent la capacité nationale. Les donateurs réclament des réformes pour améliorer la capacité nationale à utiliser efficacement l'aide; pourtant, dans bien des cas, leurs propres mécanismes de décaissement de l'APD viennent saper cette même capacité nationale. Les procédures comptables parallèles et les systèmes parallèles de passation de marchés que les donateurs ont utilisés, indépendamment des ministères des Finances, ont servi leurs besoins aux fins du décaissement rapide de l'assistance, mais sapé la capacité des ministères à gérer ces fonds au sein des comptes nationaux. Les donateurs devraient s'engager à réformer ces systèmes en profondeur; leurs stratégies à tous les niveaux devraient afficher des mesures précises pour exécuter ces réformes.
- Chaque donateur doit exposer les conséquences pratiques que la «propriété nationale» a pour ses modes de décaissement, en indiquant comment il va s'orienter vers de vrais systèmes de comptabilisation, de surveillance et de déclaration dirigés par les gouvernements.
- Nous devons nous éloigner des cibles pilotées par le donateur qui donnent la priorité à l'atteinte d'étroits indicateurs quantitatifs.
- D'autres mécanismes d'aide comme l'approche sectorielle doivent aussi être négociés pour renforcer les systèmes, et pas seulement faire atteindre de simples cibles quantitatives. Les donateurs doivent dépasser les grandes affirmations d'engagements envers la qualité, l'équité et la participation, et clairement expliquer les conséquences pratiques que ces idéaux ont dans la structure de leur financement. En les rendant les plus explicites possibles, ils vont encourager une mise en œuvre plus efficace au niveau du pays, une plus forte surveillance par la société civile et, en définitive, une utilisation plus efficace de l'assistance.
- Nous devons démontrer comment l'APD va permettre aux États de sortir de leur dépendance à l'égard du système d'aide. Les donateurs qui sont sérieux à propos des Objectifs de développement du millénaire doivent détailler leur analyse des ressources d'aide qui vont s'imposer pour soulager la pauvreté en Afrique.
- Nous devons démontrer comment les conditionnalités de l'aide seront accordées avec la propriété gouvernementale des stratégies de développement nationales. Il y a une tension intrinsèque entre la conditionnalité imposée par le donateur et la propriété nationale. Pour les donateurs, un pas-clé est de s'engager à l'ouverture publique et d'encourager la surveillance, par la société civile nationale, des conditions attachées à l'assistance. Un principe à adopter par les donateurs, c'est d'appuyer les progrès du gouvernement, au lieu d'exiger une capacité administrative modèle comme condition *sine qua non* à l'aide.

- Nous devons démontrer que les engagements d'aide pris dans le passé sont sincères. Chaque donateur doit exposer dans quels délais l'APD exprimée en pourcentage du PNB passera à 0,7 p. 100, et établir le calendrier des augmentations de l'aide destinée aux services sociaux essentiels pour respecter les engagements que les donateurs ont pris dans le cadre de l'Initiative 20/20 au Sommet mondial pour le développement social de 1995.



Idrissa Dante est économiste et conseiller à la coordination de l'aide auprès du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) à Kigali, au Rwanda. M. Dante a plus de 14 années d'expérience dans la gestion de projets internationaux, l'analyse macroéconomique et la formulation de politiques. M. Dante a occupé des postes d'économiste dans des entreprises publiques constituées en société au Mali. Il est également l'auteur de plusieurs études sur la coopération pour le développement et sur les stratégies nationales de développement.

Références

- Adedeji, A. 1995. «An African Perspective on Bretton Woods» dans Mahbub ul Haq et autres (sous la direction de), *The UN and Bretton Woods Institutions : New Challenges for the Twenty-first Century* (New York : St. Martin's Press).
- Alesina, Alberto et David Dollar. 1998. «Who Gives Aid to Whom and Why?» NBER Working Paper No. 6612 (Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research).
- Anders, Jeppsson. 2000. «SWAP in a decentralized context : Some experiences from Uganda», rapport d'expertise-conseil, juin.
- Asiedu, Elizabeth. 2002. «Debt Relief and Institutional Reform : A Focus on Heavily Indebted Poor Countries», *Quarterly Review of Economics and Finance*.
- Asiedu, Elizabeth et Anne P. Villamil. Septembre 2001. «Imperfect Enforcement, Foreign Investment and Foreign Aid», *Macroeconomic Dynamics*, vol. 6 (Port Chester, NY : Cambridge University Press).
- Banque mondiale. 2002. «The Role and Effectiveness of Development Assistance. Lessons from World Bank Experience». Exposé présenté à la Conférence internationale de l'ONU sur le financement du développement organisée à Monterrey, Mexique, 18 au 22 mars (Washington, DC : Banque mondiale).
- Banque mondiale. 2002. «Harmonization of Operational Policies, Procedures, and Practices : First Progress Report», septembre.
- Banque mondiale. 1998. «Partnerships for Development : Proposed Actions for the World Bank», Partnerships Group, Banque mondiale.
- Banque mondiale. 1992. «World Bank Structural and Sectoral Adjustment Operations : The Second OED Review». Operations Evaluation Department Report No. 10870.
- Banque mondiale. 1998. *Assessing Aid* (New York : Oxford University Press).
- Banque mondiale. 1998. *Global Development Finance*.
- Banque mondiale. 1993. *The East Asian Miracle : Economic Growth and Public Policy* (New York :

Oxford University Press for the World Bank).

Banque mondiale. 1998. *Indicateurs du développement dans le monde*.

Berg, Elliot. 1993. *Rethinking Technical Co-operation : Reforms for Capacity Building in Africa* (New York : PNUD).

Boone, Peter. Février 1996. «Politics and the Effectiveness of Aid». *European Economic Review*, vol. 40, no. 2, p. 289 à 329.

Bräutigam, Deborah. 2000. «Aid Dependence and Governance». Expert Group on Development Issues, 2000:1, Stockholm, Suède.

Burnside, Craig et David Dollar. 1997. «Aid, Policies and Growth». Working Paper No. 1777, juin 1997 (Washington, DC : Development Research Group, Banque mondiale).

Cassels et Janovsky, 1998.

Coate, Stephen. 1995. «Altruism, the Samaritan's Dilemma, and Government Transfer Policy». *American Economic Review*. Issue 1 (mars), p. 46 à 57.

Coate, S. et S. Morris. 1996. «Policy Conditionality». PIER Working Paper 97-013, juillet, Philadelphie, PA.

Collier, Paul. 1997. «The Failure of Conditionality» dans Catherine Gwin et Joan Nelson (sous la direction de), *Perspectives on Aid and Development*. ODC Policy Essay No. 22 (Washington, DC : Overseas Development Council).

Collier, P. et J. Gunning. 1997. «Explaining African Economic Performance». CSAE Working Paper. Series no. 97-2.1 (Oxford : University of Oxford).

Comité d'aide au développement (CAD). 1996. *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXIème siècle* (Paris : OCDE, mai).

Commission européenne. 2002. *PRSP Review : Key Issues*, Bruxelles.

Dante, Idrissa. Février 2002. *Development Co-operation Processes : Mali Case Study*. Development Co-operation Forum, Conference on Human Security and the Future of Development Co-operation (Atlanta : The Carter Center, Center for Global Development).

Dante, Idrissa. 2001. «Annex 4 : Pooling of Technical Assistance in Sector Programmes in Mali» dans Baser, H. et P. Morgan, «The Pooling of Technical Assistance. An Overview based on field research experience in six African countries». ECDPM Synthesis Paper, Maastricht, Pays-Bas.

Dante, Idrissa et Elisabeth Thioleron. 2002. «Mise en commun de l'assistance technique dans les programmes sectoriels au Mali». ECDPM (Maastricht, Pays-Bas).

Davidson, B. 1992. *The Black Man's Burden : Africa and the Curse of the Nation State* (New York : Times Books).

Dernery, Lionel et Lyn Squire. 1996. «Macroeconomic Adjustment and Poverty in Africa. An emerging picture». *World Bank Research Observer*, vol. 11, no. 1, p. 39 à 59 (février).

Devarajan, Shantayanan et Vinaya Swaroop. 1998. «The Implications of Foreign Aid Fungibility for Development Assistance». Policy Research Working Paper No. 2022 (Washington, DC : World Bank Development Research Group et Poverty Reduction and Economic Management Network), décembre.

Devarajan, Shantayanan, Lyn Squire et Sethaput Suthiwart-Narueput. 1997. «Beyond Rate of Return : Re-orienting Project Analysis». *World Bank Research Observer*, vol. 12, no. 1.

Direction du développement et de la coopération (DDC). 2002. «Partenaires en Afrique. Quelle coopération pour quel développement? Le rêve et la réalité». *Écrits sur le développement*, 5 (Berne : DDC).

Easterly, W. et R. Levine. 1997. «Africa's Growth Tragedy : Policies and Ethnic Divisions». *Quarterly Journal of Economics*, 112 (novembre), p. 1203 à 1250.

Eichengreen, Barry et Michael Mussa. 1998. «Capital Account Liberalization and the IMF». *Finance and Development*, vol. 35, no. 4 (décembre).

Elbadawi, I. 1999. «External Aid : Help or Hindrance to Export Orientation in Africa?» *Journal of African*

- Economics* (Nairobi : Consortium pour la recherche économique en Afrique), vol. 8, issue 4, p. 578 à 616.
- Engel, Elin. 2001. *Poverty, inequality and aid : Rhetoric and reality* (Somerset, UK : Reality of Aid).
- Eriksson, John. 2001. *The Drive to Partnership. Aid Co-ordination and the World Bank* (Washington, DC : Operations Evaluation Department, Banque mondiale).
- FMI/IDA (personnel). 2000. «Decision Point Document for the Enhanced Initiative for Heavily Indebted Poor Countries (HIPC)», Washington, DC, décembre.
- FMI/IDA (personnel). 2000. «Initiative for Heavily Indebted Poor Countries (HIPC). Document for the Completion Point Under the Original Framework and Decision Point Under the Enhanced Framework», Washington, DC, août.
- Fukuyama, Francis. 1993. *The End of History and the Last Man* (New York : Avon Books).
- Gwin, Catherine et Joan Nelson (sous la direction de). 1997. *Perspectives on Aid and Development*. Policy Essay No. 22 (Washington, DC : Overseas Development Council).
- Iqbal, Z. et R. Kanbur (sous la direction de). 1997. *External Finance in Low Income Countries* (Washington, DC : Fonds monétaire international).
- Kanbur, Ravi. 1987. «Structural Adjustment, Macroeconomic Adjustment and Poverty : A Methodology for Analysis». *World Development*, 15, p. 1515 à 1526.
- Kanbur, Ravi. 2000. «Aid Conditionality and Debt in Africa» dans Finn Tarp (sous la direction de), *Foreign Aid and Development : Lessons Learnt and Directions for the Future* (London : Routledge).
- Kanbur, Ravi. 1998. «A Framework for Thinking Through Reduced Aid Dependence». Exposé présenté au ODC/AERC Collaborative Research Workshop on Transition to Less Aid Dependence in Africa, Nairobi, Kenya.
- Kanbur, Ravi. 2000. «Prospective and Retrospective Conditionality : Practicalities and Fundamentals» dans P. Collier et C. Pattillo (sous la direction de), *Investment and Risk in Africa* (London : MacMillan).
- Kanbur, Ravi. 1995. «Welfare Economics, Political Economy, and Policy Reform in Ghana». *African Development Review*, 12.
- Kanbur, Ravi et L. Haddad. 1994. «Are better-off households more unequal or less unequal?» *Oxford Economic Papers*, 46, p. 445 à 458.
- Kanbur, Ravi et N. Lustig. 2000. «Why is inequality back on the agenda?» Proceedings of the Annual World Bank Conference in Development Economics, Banque mondiale.
- Kanbur, Ravi et Todd Sandler avec Kevin M. Morrison. 1999. *The Future of Development Assistance : Common Pools and International Public Goods*. ODC Policy Essay No. 25 (Washington, DC : ODC, mai).
- Kanbur, Ravi et Matti Tuomala. 1997. «Incentives, inequality and the allocation of aid when conditionality doesn't work : An optimal non-linear taxation approach». Working Paper (Ithaca, New York : Department of Applied Economics and Management, Cornell University).
- Kapur, Devesh, John P. Lewis et Richard Webb. 1997. *The World Bank : Its First Half Century – Volume 1 : History* (Washington, DC : The Brookings Institution).
- Killick, T. 2000. «HIPC II and Conditionality : Business as before or a new beginning? Exposé commandé par le Secrétariat des pays pour le Commonwealth aux fins d'un atelier en matière de politique sur la dette, les PPTÉ et la réduction de la pauvreté, 17 et 18 juillet.
- Killick, T. 1995. «Conditionality and the Adjustment-Development Connection». *Pakistan Journal of Applied Economics*, XI:1 & 2 (17 à 36).
- Krugman, Paul. 1998. «Saving Asia : It's Time to Get Radical». *Fortune*, 7 septembre.
- Kuznets, Simon. 1955. «Economic Growth and Income Inequality». *American Economic Review*, 45:1-28.
- Lewis, W. Arthur. 1954. «Economic Development with Unlimited Supplies of Labor», *Manchester School*, p. 139 à 191.
- Macrae, Joanna. 2002. *Aid in chronic political emergencies* (Londres : Overseas Development Institute,

février).

Maxwell, Simon. 2002. «More Aid ? Yes – and use it to reshape aid architecture» (Londres : Overseas Development Institute, février).

Morrissey, Oliver. 2002. «Aid Effectiveness for Growth and Development» (Londres : Overseas Development Institute, février).

Mosley, Paul, Jane Harrigan et John Toye. 1995. *Aid and Power : The World Bank and Policy Based Lending*, vol. 1, 2^e édition (Londres : Routledge).

Naschold, Felix. 2002. *Aid and the Millennium Development Goals* (Londres : Overseas Development Institute, février).

OCDE. 2002. «Rapport d'activités 2001 du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, SAH.

Overseas Development Institute. 2002. *Aid Financing for International Public Goods*, Londres, février.

Partnership for Development. 1998. *From Vision to Action*. Briefing to the Board of the Executive Directors, Abidjan, 24 septembre.

PNUD. 2000. «Aid Transaction Costs in Viet Nam», Ha Noi, décembre.

PNUD. 1997. *Rapport mondial sur le développement humain 1997*. New York.

PNUD, OCDE, DCC et Club du Sahel. 2000. Réformer les systèmes d'aide : Le cas du Mali (Paris : Club du Sahel/OCDE).

Rodrik, Dani. 1999. *The New Global Economy and Developing Countries : Making Openness Work*. Policy Essay No. 24 (Washington, DC : Overseas Development Council).

Rodrik, Dani. 1997. «TFPG Controversies, Institutions, and Economic Performance in East Asia». Working Paper No. 5914 (Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research, Inc., février).

Rosenstein-Rodan, P. 1943. «Problems of Industrialization in Southern and Eastern Europe». *Economic Journal*, 53:202 à 211.

Sachs, Jeffrey et A. Warner. 1997. «Sources of Slow Growth in African Economies». *Journal of African Economies*, vol. 6, no. 3, p. 335 à 376.

Save the Children (R.-U.). 2002. Conférence internationale de l'ONU sur le financement du développement, Monterrey, Mexique, 18 au 22 mars. Briefing Paper de Save the Children R.-U.

Schedvin, T. et G. Eriksson Skoog. 2001. *Incentives for Ownership* (Stockholm : Sida/UTV, mars).

Serra, Renata. 1999. «Mali Country Study. Creating a Framework for Reducing Poverty : Institutional and Process Issues in National Poverty Policy in Selected African Countries». SPA Working Group on Poverty and Social Policy, Washington, DC, décembre.

Stiglitz, Joseph. 1997. *Can Aid Facilitate Development? A New Vision for Development Co-operation in the 21st Century* (Washington, DC : Banque mondiale).

Stiglitz, Joseph. 1998. «Towards a New Paradigm for Development : Strategies, Policies, and Processes» (CNUCED, Genève).

Svensson, J. 1997. «When is Foreign Aid Policy Credible? Aid Dependence and Conditionality», ronéo (Washington, DC : Banque mondiale).

Tarhan Feyzioglu, Vinaya Swaroop et Min Zhu. 1998. «A Panel Data Analysis of the Fungibility of Foreign Aid». *World Bank Economic Review* 12:1, p. 29 à 58 (janvier).

van de Walle, Nicolas et Timothy A. Johnston. 1996. Manuscrit préparé pour l'Aid Effectiveness in Africa Project, citant Ernest Aryeetey, «Aid Effectiveness in Ghana» (London : ODI).

van de Walle, Nicolas et Timothy A. Johnston. 1996. *Improving Aid to Africa* (Washington, DC : Overseas Development Council).

van de Walle, Nicolas. 1998. «Managing Aid to Africa : The Rise and Decline of the Structural Adjustment Regime». Exposé présenté au AERC-ODC Collaborative Research Workshop on Managing the Transition from Aid Dependency in Sub-Saharan Africa, Nairobi, Kenya.

- Wade, Robert. 1991. *Governing the Market : Economic Theory and the Role of Government in East Asian Industrialization* (Princeton, NJ : Princeton University Press).
- Watkins, Kevin. 1995. *The Oxfam Poverty Report* (Oxford : Oxfam).
- Wolfensohn, James D. 1999. «Proposition concernant un cadre de développement intégré : Avant-projet» (Washington, DC : Banque mondiale).
- Wood, A. 1997. «Openness and Wage Inequality in Developing Countries : The Latin American Challenge to East Asian Conventional Wisdom». *World Bank Economic Review*, vol. 11, no. 1, p. 33 à 58.
- Wuyts, Marc. 1996. «Foreign Aid, Structural Adjustment, and Public Management : the Mozambican Experience». *Development and Change* 27:4, p. 717 à 749 (octobre).
- Younger, S. 1992. «Aid and the Dutch Disease : Macroeconomic Management When Everybody Loves You», *World Development*.

Notes

- 1 Ravi Kanbur et Todd Sandler avec Kevin M. Morrison, «The Future of Development Assistance : Common Pools and International Public Goods». ODC Policy Essay No. 25 (Washington, DC : ODC, mai 1999).
- 2 Nancy Birdsall.
- 3 PNUD, OCDE, DCD et Club du Sahel, Réformer les systèmes d'aide : Le cas du Mali. Club du Sahel/OCDE, Paris, 2000.
- 4 Tony Killick.
- 5 ECDPM, The Pooling of Technical Assistance. An overview based on field research experience in six african countries. ECDPM Synthesis Paper, Maastricht, Pays-Bas, 2001.
- 6 Deborah Braütigam, *Aid Dependence and Governance* (Washington, DC : School of International Service, American University, 2000).
- 7 Partnership for Development. *From Vision to Action*. Briefing to the Board of the Executive Directors, Abidjan, 24 septembre 1998.
- 8 Comité d'aide au développement, *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^{ème} siècle* (Paris : OCDE, mai 1996).
- 9 Ravi Kanbur, «Aid Conditionality and Debt in Africa» dans Finn Tarp (sous la direction de), *Foreign Aid and Development : Lessons Learnt and Directions for the Future* (Londres : Routledge, 2000).
- 10 Voir Brown et autres, 2000; Annan, 1999.
- 11 Hill, 2000.
- 12 Morgan, 1999.
- 13 Voir James D. Wolfensohn, «Proposition concernant un cadre de développement intégré : Avant-projet» (Washington, DC : Banque mondiale, 1999).
- 14 Kanbur, «Aid Conditionality and Debt in Africa».
- 15 Overseas Development Institute.
- 16 SNLP, Mali Vision 2025.
- 17 Kanbur, 2000.
- 18 Braütigam, Deborah, «Aid Dependence and Governance». Expert Group on Development Issues, 2000:1, Stockholm.